

Lieu:	Salle paroissiale de Saint-Marc à Lausanne	18h – 19h40
<b>Présents:</b>	les représentants des chœurs	
Lausanne	Ardito, Arpège, Bach, Basilique, Bis, Calliope, Chapelle Vocale, Cité, Euterpe, EVL, Faller, Gymnases, Hémiole, Hostias, Laudate, Laudate Deum, Laudate Deum cc, Universitaire, Uni Populaire, Vivace.	
Province	A Cœur-Joie, Alpega, SC Brassus, ECCôte, Chorège, EV Chablais, Carillon Pully, Oratorio-Montreux, Pro Classica Morges, CMSC Renens, CS Vevey, EV Romainmôtier, EV Terre-Sainte, Persévérance Vallorbe, Horizons Yverdon,	
<i>dont les chefs</i>	<i>Gesseney, Mayor, Monney, Pilloud, Tille (sauf erreurs ou omissions)</i>	
<b>Excusés:</b>	Pro-Arte, SC L'Orient, Couleur Vocale, UC La Tour-de-Peilz,	
<b>Absents:</b>	--	
<b>Invités:</b>	M. Benoît Braescu (OCL), M. Jean-Marc Grob et Mme Catherine Zoellig (Sinfonietta) M. Nicolas Gyger (adjoint de la cheffe du SERAC), Mme Myriam Gex-Fabry, intendante de la Cathédrale, Mme Prisca Dutoit Scheuner, vice-présidente SCCV. Chœurs : Voix de Lausanne, Académie Vocale de Suisse Romande, chœur de la Cathédrale	

## 1. PROLEGOMENES :

le président ouvre cette Conférence qu'il préside pour la 30<sup>e</sup> fois en annonçant que les bulles pétilleront en fin de séance.

- l'ordre du jour 2012 est modifié pour admettre deux chorales candidates de dernière heure
- le procès-verbal 2011 est accepté.

## 2. RAPPORT DU PRESIDENT

### 2.1 Salles :

la CSCVC reste associée aux aménagements des grandes églises de la ville :

- la jauge de l'église **Saint-François** est considérablement limitée par les mesures de sécurité imposées à la suite de la demande de l'ancien président du conseil de paroisse (voir détails dans la niouzeletter 1/13). Son utilisation pour nos grands concerts est désormais compromise.
- le mobilier plus que centenaire de la **cathédrale** (chaises) sera remplacé si tout va bien par une chaise intitulée «Luc 25» dont on nous annonce plein d'avantages : maniabilité, stockage, jauge augmentée...
- M. Giulio Pistolato a cédé sa place d'intendant à Mme Myriam Gex-Fabry qui est présentée et saluée.

### 2.2 Finances :

- en 2011, la ville et l'Etat ont pu verser un supplément de garanties de respectivement 1'400.- et 13'800.-
- le coût moyen d'un billet de concert (vendu) s'est élevé à 67.-
- la billetterie participe pour 59% des recettes, la Loterie Romande 20%, le sponsoring 12% et les pouvoirs publics pour 17%

### 2.3 Divers :

- la date d'information de vos concerts a été ajoutée sur le calendrier dans le but de valider l'ancienneté de l'annonce en cas de collision
- les envois par mail des publicités de concerts font que les .pdf de flyers sont exagérément lourds. Demandez à votre graphiste de fournir une version légère pour courriels.
- Pierre Wavre, ancien président de l'OCL, recherche une chorale disponible pour recréer dans le cadre du Festival de la Cité (9-14 juillet 2013) l'œuvre de François Olivier *Le Feu sacré* qui a été créée par le chœur de l'Ecole Normale en 1936 pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de la Réformation. Les candidatures sont ouvertes.

## 3. DEMANDES D'ADHESION:

- le chœur VOIX de LAUSANNE, anciennement chœur des Jeunes, dirigé par Dominique Tille ainsi que
- l'ACADEMIE VOCALE DE SUISSE ROMANDE, dirigé par Dominique Tille et Renaud Bouvier, demandent à adhérer à la CSCVC. Ces deux choeurs sont admis avec une voix d'opposition.

## 4. PRETS OCL:

M. Benoît Braescu donne quelques nouvelles de l'orchestre et rappelle que le principe reste de 4 prêts par année. Il répète l'importance de sélectionner des œuvres qui correspondent à la dotation de l'orchestre (type Mannheim 8/6/4/4/2, bois et cuivres par 2, percussion ou clavier). Le président rappelle que c'est la Commission musicale de l'OCL qui est l'autorité finale acceptant le prêt et son contenu.

Rappel : prêts OCL accordés

saison 2012-13 : LAUDATE DEUM – HOSTIAS – BIS – CITE avec CV Romaimôtier.

saison 2013-14 : PRO ARTE – FALLER – HOSTIAS – CHAPELLE VOCALE

s'inscrivent pour la saison 2014-15

BACH – LAUDATE – LAUDATE DEUM CC – PRO ARTE – CHŒUR UNIL  
et ORATORIO Mtrx – EC CÔTE pour la Province

**DELAI POUR DEMANDES OCL 2014-15 A CSCVC, LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2013**

### 5. PRETS SINFONIETTA

M. Jean-Marc Grob, fondateur et créateur du Sinfonietta quitte son enfant pour jouir d'une belle retraite musicale. Il est ici remercié, loué, encensé et applaudi par l'assemblée qui lui offre une poignée de cigares.

M. Grob rappelle que la dotation de l'orchestre est plus souple que celle de l'OCL et s'oriente vers le type symphonique. Au regard de la subvention versée, sa dotation est actuellement de 200 services – musicien.

2013 UNI POPULAIRE – PRO ARTE

2014 ARPEGE – le groupe de 4 chorales ARDITO, BACH, CITE, UC LA TOUR

2015 s'annoncent

CS VEVEY pour le prêt vaudois

et 3 autres chorales : FALLER – LAUDATE – PRO ARTE

L'assemblée donne carte blanche au Sinfonietta et au président pour départager les 3 chœurs lausannois sur la base de leurs propositions.

**DELAI POUR DEMANDES SINFONIETTA 2015 A CSCVC, LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2013**

### 6. GARANTIES DE DEFICIT:

Les enveloppes de 47'000.- et 70'000.- sont inchangées

Pour 2013-14, s'annoncent provisoirement à l'horizon de la manne républicaine:

- 11 Lausanne: ARPEGE – ARDITO + BACH – CHAPELLE VOCALE – FALLER – HOSTIAS – LAUDATE – LAUDATE DEUM CC – PRO ARTE – UNIVERSITE – UNI POP – VIVACE.
- 9 "Province": ALPHEGA Morges – A CŒUR-JOIE – EC COTE – ORATORIO Mtrx – PRO CLASSICA – EV TERRE-SAINTE – UC LA TOUR – CS VEVEY - PERSEVERANCE Vallorbe

**DELAI POUR L'ENVOI DES BUDGETS 2013-14 A CSCVC, LE 31 MARS 2013**

**7. REELECTION DU BUREAU:** en l'absence de coup d'état, la composition actuelle est reconduite.

### 8. TOUR D'HORIZON ET CALENDRIER:

La liste d'adresses et le calendrier corrigés se trouvent sur le site au lendemain de la séance : remarques et corrections sont à faire parvenir au fur et à mesure des décisions.

### 9. DIVERS:

9.1 le chœur de la Cathédrale présente l'estrade qu'il met à disposition des utilisateurs de l'édifice.

Pour mémoire, nous disposons maintenant de 2 estrades pour la cathédrale, plus celle du chœur d'Oratorio de Montreux, assez escarpée pour convenir à St-François, et celle de Mme Mayer, à géométries variables et identique à celle présentée aujourd'hui.

9.2 Demandez à votre graphiste de vous fournir une version allégée de vos flyers pour les courriels.

Lausanne, le 28 novembre 2012

le président: